



Procès Verbal du 1er conseil d'école

Vendredi 10 novembre 2017

ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE

1, rue des écoles – 31410 CAPENS

Les présents :

Les représentants de parents titulaires :

Mme HASAND
M. JEUCH
M. REGIMBAUD
M. LUCAS
Mme NEGRIER

L'équipe enseignante :

Mme GALISSIER – enseignante et directrice
Mme IMBERT – enseignante
Mme GRAGLIA – enseignante
Mme HEPP – enseignante
Mme OHAYON – enseignante

ALAE :

Mme ROMERO

La municipalité :

M. DANES - Maire
Mme BEZIAUD – adjointe chargée de l'école
Mme CALLEDE – adjointe chargée de l'école

Les absents excusés : M. CHAUSSARD (IEN), M. PIASER, Mme BODIER-GARCIA, Mme KAJTURA

Ordre du jour :

1. Le Conseil d'école
2. Rentrée 2017
3. Règlement intérieur de l'école
4. Résultats des élections de parents
5. Organisation du temps scolaire rentrée 2018
6. Vie scolaire
7. Sécurité
8. Budget de l'école
9. Mairie
10. Les parents élus

1 Le Conseil d'école

- Présentation des membres

Un tour de table est effectué afin que toutes les personnes se présentent.

- Rôle

Permettre le dialogue entre les différents partenaires, les participants avec voix délibératives ce sont les membres du conseil d'école ainsi que les participants avec voix consultatives, suppléants s'ils n'exercent un remplacement de titulaires ainsi que toutes personnes qui permettraient de répondre à des questions soulevées dans l'ordre du jour.

« Afin que l'ambiance générale soit bonne, et que chacun puisse avoir un temps suffisant pour préparer et répondre avec sérieux aux questions, je vous demanderai de me présenter ce que vous souhaitez aborder à chaque conseil 15

jours avant le jour -j, qu'il s'agisse des parents, de la mairie ou de l'ALAE. En ce qui concerne les parents, le conseil des maitres vous demande de préciser le nombre de familles concerné par les questions afin que ne soient traitées que des questions générales et non individuelles qui peuvent être traitées en rendez-vous avec le ou les destinataire(s) concernés. Je vous en remercie par avance » précise Mme GALISSIER.

Rappel du vote : 2 voix mairie, 5 voix parents et 5 voix enseignants

2. Rentrée 2017

- Équipe pédagogique

PS/MS : Mme OHAYON avec Mme BALONDRADE pour atsem

MS/GS : Mme HEPP avec Mme DENYS comme ATSEM

CP/CM1 : Mme GRAGLIA

CE1/CE2 : Mme KAJIURA les lundis, mardis et un mercredi /2 avec Mme IMBERT les jeudis et vendredis

CM1/CM2 : Mme GALISSIER et Mme BODIER-GARCIA les jeudis et 9 mercredis

- Effectifs

PS/MS : 19 élèves - 9 PS et 10 MS

MS/GS : 20 élèves – 5 MS et 15 GS

CP/CM1 : 25 – 19 CP et 6 CM1

CE1/CE2 : 22 – 11 CE1 et 11 CE2

CM1/CM2 : 26 – 6 CM1 et 20 CM2 soit 112 élèves

3. Règlement intérieur de l'école

a. Proposition de modifications.

Règlement type départemental a changé.

Paragraphe 3, sanctions à l'école élémentaire : « En cas de difficultés particulièrement graves et après examen de l'équipe éducative, une décision d'exclusion temporaire ou définitive peut être prise par l'IEN, sur demande des intéressés. »

La mesure d'éviction temporaire d'un élève d'une école prise par un inspecteur d'académie sur la base du règlement intérieur de l'école a été jugée illégale.

Le juge administratif a cependant confirmé une jurisprudence [...] prévoyant que lorsque le comportement d'un élève perturbait le fonctionnement d'une école, le maire avait le pouvoir de radier l'élève et de le réinscrire dans une autre école de la même commune si cela était possible.

La directrice propose de supprimer le passage cité entre guillemets ci-dessus aux membres du conseil d'école

b. Vote

Adopté à l'unanimité des votants : 12/12.

4. Résultats des élections de parents

Lecture du PV et énumération des titulaires et suppléants : 148 inscrits : 87 votants / 10 nuls / 77 suffrages exprimés soit 58,78%.

5 sièges pourvus.

5. Organisation du temps scolaire pour la rentrée 2018

a. Bilan consultation des familles.

D'après les retours que nous avons eu des familles, soit 59 sur 75 soit 16 familles n'ont pas répondu à la consultation, les résultats sont les suivants : ne se prononce pas : 10,1 %

non : 35,5 % soit 2 votes contre le retour à la

semaine 4 jours

oui : 54,2 % soit 3 votes pour le retour

b. Positionnement de la mairie.

10/14 pour le retour à la semaine de 4 jours avec abandon des TAP, 4 ne se sont pas prononcés.

c. Proposition de l'école.

Retour à la semaine de 4 jours.

L Ma J V : 9h-12h / 13h30-16h30

Proposition provisoire des APC : 16h40-17h10

d. Concertation et vote.

En faveur pour le retour à la semaine de 4 jours : 10/12 votants, 2 votes mairie, 3 votes des représentants de parents élus et 5 votes de l'équipe enseignante.

Pour ce vote, nous avons tenu compte de la consultation des familles et comme détaillé ci-dessus, 2 représentants de parents élus ont donné leur voix au « non ».

Le conseil d'école vote donc majoritairement pour le projet horaire proposé par l'équipe enseignante.

6. Vie scolaire

a. Le projet d'école

A refaire en 2018...

Il sera présenté au 1^{er} conseil d'école de la rentrée 2018-2019 et soumis au vote.

b. Les sorties et les projets

DUMISTE Musique :

L'école dispose de 3h par semaine, les vendredis avec Mme MAGNIN. Nous avons donc décidé d'organiser ce temps de la manière suivante :

Période 1 : CE1/ CE2 1h de 9h30 à 10h30
PS/MS 30 minutes de 10h30 à 11h00
MS/GS 30 minutes de 11h00 à 11h30
CP/CM1 1h de 13h30 à 14h30

Période 2 : CM1/ CM2 1h de 9h30 à 10h30
PS/MS 30 minutes de 10h30 à 11h00
MS/GS 30 minutes de 11h00 à 11h30
CP/CM1 1h de 13h30 à 14h30

Période 3 : CM1/ CM2 1h de 9h30 à 10h30
PS/MS 30 minutes de 10h30 à 11h00
MS/GS 30 minutes de 11h00 à 11h30
CE1/CE2 1h de 13h30 à 14h30

Période 4 : CE1/ CE2 1h de 9h30 à 10h30
PS/MS 30 minutes de 10h30 à 11h00
MS/GS 30 minutes de 11h00 à 11h30
CP/CM1 1h de 13h30 à 14h30

Période 5 : CM1/ CM2 1h de 9h30 à 10h30
PS/MS 30 minutes de 10h30 à 11h00
MS/GS 30 minutes de 11h00 à 11h30
CE1/CE2 1h de 13h30 à 14h30

Classe 1 : thème l'Afrique

Classe 2 : thème le loup

Classes 3 et 4 : thème « détournement de contes » Geoffroy de Pennart

Classe 5 : Thème esclavage / le jazz afro américain

Les projets et sorties réalisés :

Cycle 1 : cueillette de pommes au Domaine des Nozes à Lavelanet (fin septembre)

Cycles 2 et 3 : sortie sur le handicap dans le cadre de la fête des sciences à Rieumes, le jeudi 12 octobre 2017

Classe CE1-CE2 : sortie à Aspet, le vendredi 13 octobre, sur l'auteur Christian Voltz
Classe CM1-CM2 : Cross au collège Nelson Mandela le 17 octobre avec pique-nique sur

place

Dictée d'ELA avec la participation de quelques parents que nous remercions, le
lundi 16 octobre 2017

Piscine les mardis matin de 10h à 11h toute la deuxième période

Classe 1, 2 et 5 : Spectacle Colette et Didier de la compagnie étincelles sur le handicap (480€
- financement coopérative scolaire).

A venir :

Classe CE1-CE2 et CP-CM1 : projet équitation les mercredis de 9h à 12h, à partir de début janvier jusqu'à
fin mars pour la classe 3 et de début avril à fin juin pour la classe 4 au centre équestre de Montaut.

Agréments de 6-7 parents demandés par la CPC EPS de l'Inspection pour les accompagnateurs parents.
Actuellement, pas assez de parents volontaires pour accompagner. Pas assez de parents volontaires pour
amener les élèves sur le lieu du stage (permettrait d'économiser le bus).

Classe CP-CM1 : jeudi 22 mars au matin, spectacle Alice au pays des merveilles à la Halle aux grains.
Projet escalade CP – 3ème (avec Collège Mandela) les 12 et 13 avril 2018 de 9h30 à 11h30.

Classe CM1-CM2 : dans le cadre de la liaison CM / 6ème, Mme Mathon, prof de SVT des 6ème nous
accueille dans sa classe normalement le vendredi 1er décembre. Thème : étude et découverte du microscope.

Exposition des abattoirs au CDI du collège.

Concours de géométrie (en lien avec le tableau du mois) février ou mars 2018

Semaine des maths, calcul@tice en mars 2018

Juin 2018 matinée d'immersion au Collège

Voyage en montagne de 5 jours et 4 nuits dernière période

Classe CE1-CE2 : rallye piéton à Toulouse en mars/avril (découverte des monuments toulousains et
familiarisation avec code de la route) : en attente de validation

Elémentaire : rallye maths organisé par l'ESPE

Noël : spectacle chorale école le vendredi 22 décembre avec spectacle des TAP + marché de Noël
CCAS (centre communal d'action sociale) : participation à la décoration du village (matériel de
récupération)

Bourse aux livres avec Librairie d'Occitanie la semaine du 4 au 8 décembre, 20% de la recette en livres pour
l'école.

Intervention Mairie : pour les sorties, prévenir 15 jours avant si annulation de la cantine.

c. Les clés et lions du comportement

Dispositif commun école/Alae, proposé par l'école et validé par l'Alae.

7. Sécurité

a. PPMS

Exercice PPMS intrusion sera effectué le vendredi 17 novembre vers 11h30.

Le PPMS classique devra être effectué courant janvier 2018. Demande à Monsieur le Maire d'utiliser ses
nouveaux locaux beaucoup plus adaptés pour regrouper tous les élèves de l'école, pour le confinement.

b. Exercice incendie

Effectué le 07/09/2017 à 10h15

Évacuation en 2 minutes et 59 secondes, un peu plus lent (10 secondes) mais très bien

8. Budget de l'école

a. La coopérative scolaire

Nous commençons l'année avec 4240,99 € à se répartir en 112 élèves
Pour cette année, nous avons reçu la somme de 1 135 € (l'an dernier 1 060€) des parents. Nous les remercions.

Il faudra en déduire en temps voulu l'adhésion OCCE de 274,89 €

Solde pour chaque classe : 1 – 631,76 € / 2 – 642,62 € / 3 – 892,50 € / 4 – 653,29 € / 5 – 984,36 €

La somme de 480 € sera retirée équitablement des classes 1, 2 et 5 pour le spectacle.

b. La mairie

La mairie a alloué 40 € par élève pour l'année 2017 en ce qui concerne le matériel scolaire et le budget « fonctionnement » ainsi que 500 € pour le bureau.

De plus, nous avons eu 300€ par classe pour le budget BUS, pour l'année également.

La somme de 570€ a été versé à l'école courant juin par la mairie soit 5€ par élève sur une base de 114. A cette subvention s'est ajoutée la somme de 1 790€ pour la Dumiste.

Besoin d'une clé pour dortoir et réfectoire si confinement.

c. Capasso

Association de parents d'élèves dont les bénéfices des actions sont reversés à l'école.
Les enseignantes remercient les membres de Capasso pour leur investissement dans l'école.

9. Mairie

a. Les « petits travaux » effectués

Chaque demande notifiée par l'école est rapidement prise en compte. Un grand merci pour cette réactivité.
Les travaux à faire dans l'école devront être transmis en juin pour la rentrée 2018-2019.
La mairie fournira à la directrice de l'école les nouveaux plans.

b. Ménage

Veillez à ramasser les coussins et les feuilles par terre pour faciliter le travail du personnel de mairie.

10. Questions des parents

Ecole

1/ Le dernier compte rendu a été diffusé très tardivement et envoyé directement au rectorat sans prendre en compte les éventuelles remarques des parents d'élèves (exemple : indication d'une éventuelle fermeture de classe pour la rentrée 2018.). Pourquoi autant de temps ?

→ Lecture du mail envoyé aux parents d'élèves dans lequel la directrice s'est déjà excusée.

Les parents se sentent mis de côté puisque, s'ils avaient une réclamation à faire sur le compte rendu, ils n'ont pas pu la formuler. La directrice répond que rien n'est figé et qu'à chaque début de nouveau conseil d'école, il est possible de revenir sur le procès-verbal du conseil précédent.

2/ Il a été annoncé lors de la réunion d'information en début d'année scolaire la mise en place des "Clés de la Réussite" système commun entre l'école et le CLAE : quid de la mise en place ?

→ Réponse donnée au cours du conseil

3/ Il manque des livres scolaires : comment est financé l'achat des livres scolaires ? Pourquoi ne pas s'assurer l'obtention du montant correspondant à l'achat de tous les livres scolaires avant l'achat ?

→ Choix pédagogique de l'enseignante de la classe. Budget alloué par la mairie utilisé librement par chaque enseignante de manière intelligente. Il est tout à fait possible de travailler avec un livre pour deux.

4/ Les mots et informations dans les cahiers de correspondance sont mis en retard. Exemple : l'information concernant la réunion des parents d'élève a été mis dans les cahiers le jour de la réunion alors que le document avait été transmis 2 jours avant par les représentants des parents d'élèves.

→ Ce type d'oubli peut arriver et l'exemple cité ne concerne pas tous les élèves.

5/ Les mots et informations concernant les sorties scolaires peuvent-ils être transmis 15 jours avant la date de l'événement ? Cela permettrait aux parents de s'organiser (congé, RTT) pour accompagner.

→ Si c'est possible, nous le ferons.

6/ Des activités pour le 11 novembre (histoire, réalisation d'une gerbe, ...), pour le Carnaval (information, déguisement, ...) par l'école ?

→ L'école ne proposera aucune manifestation pour le 11 novembre. Pour le Carnaval, l'école s'engage à faire M Carnaval à condition d'être prévenue suffisamment à l'avance pour le thème par le comité des fêtes en charge de l'événement (au moins un mois à l'avance).

Mairie

0/ Les parents posent une question qui n'était pas prévu dans l'ordre du jour concernant l'intrusion qu'il y a eu dans l'école. Madame BEZIAUD explicite le document qui a été affiché partout dans Capens. La conséquence la plus grave est la perte alimentaire causée par l'arrêt de la chambre froide.

7/ Suite au sondage concernant la modification des rythmes scolaires, quel sera l'impact sur les TAP ? Disparition partielle ou totale ?

→ Les contrats aidés étant supprimés, la commune y trouve son compte à passer à la semaine des 4 jours. Les TAP ne seront pas reconduits.

8/ Concernant les contrats aidés à la Mairie, quel sera l'impact suite à la modification de la loi ? Combien de postes supprimés ?

→ Capens est situé en zone semi-rural, aucun CAE n'a été renouvelé depuis la rentrée. Les employées concernées ont des CDD jusqu'en décembre 2017.

9/ Cantine : le retour des enfants est très positif concernant la nouvelle cantine.

10/ Inauguration de la cantine scolaire : il a été indiqué que l'inauguration de la cantine aurait lieu lorsque l'ensemble des travaux seront terminés, est-ce le cas ? Si oui, une date est-elle arrêtée ? Si non, quels sont les travaux restants ?

→ Il reste des réserves (petits travaux). Des portes ouvertes seront organisées un samedi matin d'ici la fin de l'année pour les habitants de Capens de 10h à 12h. L'inauguration quant à elle, se fera plus tard avec les officiels (organismes liés à des dons de subventions comme le conseil départemental, la CAF...).

11/ Cantine : quelle est l'utilité de la porte fenêtre donnant sur la rue ? Si c'est une issue de secours, la marche paraît très haute pour permettre l'évacuation des enfants sans encombre.

→ Il s'agit bien d'une issue de secours. Des travaux sont prévus au cours du premier semestre 2018 pour l'aménagement de cette zone.

12/ Paiement de la cantine à la Mairie : la mise en place du télépaiement est-elle envisageable ? Si oui, à quelle date ? Si non, quelles sont les difficultés ?

→ Le télépaiement pour la cantine est prévu pour janvier 2018 (ce sera un choix de paiement supplémentaire et non obligatoire).

Les personnes qui paient en espèces doivent le remettre en main propre au secrétariat, avec l'appoint.

Foyer du Rabe

13/ Concernant les contrats aidés au Foyer du Rabé, quel sera l'impact suite à la modification de la loi ? Combien de postes supprimés au CLAE et au Centre Aéré ?

→ Un contrat aidé n'a pu être renouvelé. Un salarié vient pallier le manque de personnel le matin, et le soir en fonction des besoins.

14/ L'arrivée de la nouvelle responsable du CLAE est très fortement appréciée :

- Très bons retours des parents concernant l'organisation du CLAE le matin et le soir
- Très bons retours des parents concernant la cantine, le personnel du CLAE mange dorénavant avant les enfants ce qui permet de s'occuper des tous petits : très apprécié
- Très bonne gestion des autorisations de sortie le soir avec vérification administrative de tous les adultes autorisés à récupérer des enfants

15/ Paiement du CLAE et Centre Aéré au Foyé du Rabé : la mise en place du télépaiement est-elle envisageable ? Si oui, à quelle date ? Si non, quelles sont les difficultés ? D'autres moyens sont ils possibles ? (RIB fourni aux parents qui le souhaitent par exemple) ?

→ Pas de télépaiement mais un RIB peut être donné aux familles qui le souhaitent, sur demande.

16/ Des activités pour le 11 novembre (histoire, réalisation d'une gerbe, ...), pour le Carnaval (information, déguisement, ...) par le CLAE ?

→ Pas d'activités prévues pour le 11 novembre. Pour le Carnaval, les animatrices de l'ALAE en discuteront avec les enseignantes.

ECOLE/MAIRIE

17/ Il avait été demandé lors du Conseil d'école de Juin un point sur le nombre d'enfant inscrit à l'école générant éventuellement une fermeture de classe : la situation a-t-elle évoluée ?

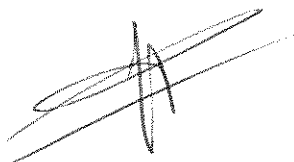
→ 101 élèves prévus à la rentrée 2018.

18/ La sonnette de l'école est-elle réparée et fonctionne-t-elle correctement ?

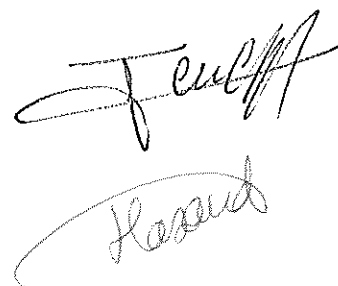
→ Oui, la sonnette marche et se trouve dans la classe de Mme GALISSIER, ou dans son bureau lorsqu'elle s'y trouve. Il lui faut le temps d'envoyer un élève ouvrir.

Séance levée à 20h30

La directrice
Mme GALISSIER



Les représentants de parents



La secrétaire de séance
Mmes HEPP et OHAYON

